

Script

Commençons cette nouvelle vidéo consacrée au tréma par un mot qui n'existe pas : « naïf » : \nɛf\ . Il est pour cette raison précédé d'un astérisque. Il existe bien en effet un mot prononcé \nɛf\ mais il s'écrit « nef » et désigne un navire.

Le seul mot français correspondant à cette graphie est « naïf » avec un tréma sur le « i ».

Qu'est-ce donc qu'un tréma ?

Le tréma : c'est un signe formé de deux points placés au-dessus des voyelles « e », « i », « u ». Il indique la séparation entre deux voyelles permettant ainsi leur prononciation séparée. Il se place sur le second élément du groupe de voyelles et indique que la voyelle qui précède doit être prononcée séparément.

L'ajout du tréma sur le « i » dans « naïf » indique que la lettre « a » doit se prononcer \a\ . Pareillement pour la voyelle « i ». Il en va de même pour les mots « haïr », « héroïque », « laïc » dans lesquels le « i » se prononce \i\ .

On désigne par semi-voyelle les sons \j\ dans « veille », ou \ɥ\ dans « nuit », ou \w\ dans « voix ». Or, dans certains mots, le tréma sur le « i » indique que cette voyelle se prononce \j\ : d'où « glaïeul », « aïeul ». Même chose dans « faïence ».

Plus rarement, le tréma marque le « e » fermé ou ouvert. Il s'agit d'une survivance d'une graphie ancienne (le mot « poème » s'écrivait avec tréma au siècle dernier). C'est pourquoi « Canoë », « Noël » ou « Israël » sont des cas rares.

Plus fréquente, en revanche, est la présence du tréma sur le « e » après « gu » dans les adjectifs féminins. Dans ce cas, il indique que le « u » qui suit le « g » se prononce \y\ (« u ») et non \g\ . On ne dit pas « ambigu » mais « ambiguë ». De même pour « aiguë ».

Les erreurs sur le placement du tréma étant fréquentes, les propositions d'aménagement de l'orthographe proposent d'accepter deux graphies : ambiguë ou ambigüe. En effet, si le tréma sur le « i » dans « naïf » indique que le « i » se prononce \i\ , il est normal qu'on puisse placer le tréma sur le « u » pour indiquer qu'il se prononce \y\ .

De même, pour éviter une faute de prononciation dans un mot terminé par « -eure » comme « gageure », ou -guer comme « arguer », on peut placer un tréma sur le « u » pour indiquer que la voyelle « u » se prononce \y\ : « gageüre » (\ga.zyʁ\), « argüier » (\aʁ.gyɛ\). Bien entendu, cette suggestion n'a rien d'une obligation.

En conclusion, on se souviendra qu'à l'instar des accents, le tréma permet de distinguer ces deux mots homophones que sont l'interjection « aïe ! » qui signale une douleur et « ail » qui désigne un condiment culinaire bien connu.

